L'OVE dévoile les attentes des gestionnaires de parcs automobiles en Europe

Rueil-Malmaison, le 11 mai 2016 – L'Observatoire du Véhicule d'Entreprise (OVE) dévoile les résultats du *Baromètre Flottes*, réalisé avec l'institut CSA. Cette enquête, menée auprès de 2 369 entreprises françaises et européennes, révèle leurs perceptions et leurs intentions en matière de gestion de leurs flottes automobiles pour les prochaines années.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

1. **Les sociétés françaises sont plus nombreuses à penser que la taille de leurs parcs va croître** (29%) que baisser (16%) dans les prochaines années. Elles sont néanmoins moins optimistes que la moyenne des entreprises européennes.
2. **Les entreprises françaises anticipent une baisse de 12 points de la part du diesel au sein de leurs flottes** de VP, passant de 96% à 84%.
3. **23% des entreprises françaises, contre 33% des entreprises européennes, ont recours à des solutions de télématique** au sein de leur parc automobile. En France, ces solutions sont utilisées en premier lieu pour réduire le coût d'utilisation des flottes.
4. **Les entreprises françaises sont plus nombreuses que les entreprises européennes à étudier le recours à l'autopartage** et aux véhicules autonomes. Mais, ces nouvelles formes de mobilité suscitent aussi plus de questionnements dans notre pays.

1. Une croissance plus faible de la taille des flottes en France

À nombre de salarié équivalent, les entreprises françaises possèdent des flottes plus grandes que la moyenne européenne. Ainsi 33% des entreprises françaises déclarent une flotte de 100 véhicules et plus, contre seulement 17% des entreprises européennes.
Mais, les entreprises françaises sont aussi moins nombreuses à prévoir une hausse du volume de leur flotte. En effet, seules 9% des entreprises européennes anticipent une baisse lorsque 30% prévoient une croissance : les entreprises françaises interrogées, en particulier celles dont le parc ne dépasse pas 50 véhicules, sont moins optimistes que les européennes quant à la croissance de leurs flottes.

Par ailleurs, en France, comme en Europe, les gestionnaires de parcs constatent un léger allongement de la durée de détention des véhicules d'entreprise. 21% des entreprises françaises déclarent, en effet, conserver plus longtemps leurs véhicules particuliers. Une même proportion d'entre elles indique conserver plus longtemps ses véhicules utilitaires légers.

2. Les motorisations : moins de diesel, plus d'alternatives

En France, les flottes d'entreprises sont composées à 95% de motorisations diesel. **Toutes les entreprises, anticipent une baisse de la part du diesel au sein de leurs flottes. Mais, plus l'entreprise compte d'employés, plus la baisse anticipée est importante**. Les entreprises de plus de 1 000 salariés anticipent ainsi une baisse de 17 points de la part du diesel au sein de leurs flottes, contre une baisse de 4 points pour les entreprises de 10 à 99 salariés. La France est, avec la Belgique, le pays dans lequel le diesel devrait connaître au cours des prochaines années le plus fort recul.
Avec une telle baisse, la France pourrait ainsi se rapprocher de la moyenne européenne : la part du diesel au sein des flottes y passerait dans les cinq prochaines années de 82% à 79%.

Le recours aux motorisations alternatives constitue une piste sérieuse pour les entreprises françaises, qui ont parmi leurs principaux objectifs la réduction de leur consommation de carburant. 36% d'entre elles ont déjà intégré – et 56% prévoient de le faire – au moins une de ces motorisations dans leur flotte (électrique, hydrogène, hybride, hybride rechargeable, ou GPL/GNV). Sur l'ensemble des motorisations alternatives, les entreprises françaises se classent ainsi au quatrième rang européen en termes d'utilisation, derrière les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suisse.

L'hybride et l'électrique sont les motorisations alternatives les plus employées, avec respectivement 47% et 38% des entreprises françaises qui les ont déjà incorporées – ou prévoient de le faire – au sein de leurs flottes.

3. Les entreprises françaises en retard dans l'usage de la télématique

La France est en retard par rapport au reste de l'Europe dans l'utilisation de la télématique : 23% des entreprises françaises y ont recours contre 33% en Europe.

La réduction de la consommation de carburant constitue en 2016 le premier objectif mis en avant par les entreprises françaises (30%), lorsqu'elles ont recours à la télématique. En 2013, l'objectif numéro un était le traçage et la localisation du véhicule (40%).

Parmi les autres objectifs mis en avant, la réduction des frais de maintenance (19%) ou l'amélioration de la sécurité des conducteurs (14%), se développent en 2016. **L'enquête révèle ainsi que la télématique est prioritairement utilisée dans une optique de réduction des coûts liés à l'usage d'une flotte d'entreprise**.

4. Les nouvelles formes de mobilité doivent encore convaincre

Les gestionnaires de parcs français (43%) sont plus nombreux que la moyenne européenne (31%) à penser que l'autopartage se développera dans les prochaines années. De même, 44% des entreprises françaises estiment que la voiture autonome sera acceptée par leurs employés, contre seulement 31% des entreprises européennes.

Pourtant, ces nouvelles formes de mobilité doivent encore convaincre. Seulement 5% des salariés seraient prêts à abandonner leur véhicule de fonction pour une solution d'autopartage. Car la voiture de fonction reste avant tout considérée comme une récompense.

Il apparaît clairement que le développement de l'autopartage passera par les jeunes générations, tant en France (52% des gestionnaires le pensent), qu'en Europe (42%).

Méthodologie :
En France, l'enquête a été menée par CSA Research entre le 25 janvier et le 12 février 2016 par le biais d'interviews téléphoniques auprès de 202 entreprises dont la flotte inclut au moins 10 véhicules. Ceux-ci comprennent les véhicules particuliers et les véhicules utilitaires légers. Le panel est composé de :

- 30% d'entreprises employant de 10 à 99 salariés
- 40% entreprises employant de 100 à 999 salariés
- 30% entreprises employant plus 1 000 salariés

En Europe, l'enquête a été menée dans les mêmes conditions auprès de 2 369 entreprises dont la flotte inclut au moins 10 véhicules et dans 12 pays : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suisse

Dans le monde (Europe + Brésil, Russie et Turquie), l'enquête a été menée dans les mêmes conditions auprès de 2 993 entreprises dont la flotte comprend au moins 10 véhicules.

À propos de l'Observatoire du Véhicule d'Entreprise - www.observatoire-vehicule-entreprise.com
L'Observatoire du Véhicule d'Entreprise est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. Il a pour vocation d'analyser les grandes tendances du marché de la mobilité en France et en Europe. Organisme indépendant, l'OVE intervient sur tous les thèmes d'actualité qui peuvent faire avancer le marché et donne aux décideurs des informations éclairées pour faire des choix pertinents en matière de véhicules d'entreprise. L'OVE réalise notamment des études, des tests, des essais comparatifs et organise des conférences thématiques.